

Section Échecs de l'USML

Assemblée Générale du 19 juin 2009

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Lieu : Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte

Date : 19 juin 2009

L'Assemblée Générale s'est ouverte à 21h10

Membres présents âgés de plus de 16 ans : 17

- Muniglia Richard (Président d'Honneur),
- Palisseau Pascal (Président et Trésorier),
- Roumégous Christophe (Secrétaire),
- Djordjevic Vladimir, (Comité Directeur)
- Lebrun Damien (Comité Directeur)
- Probert Luc (Comité Directeur)
- Assid Jaouad,
- Berger Cyril,
- Bonnin Bruno,
- Bordereaux Dominique,
- Cornot Pierre,
- Gislard Ghislain,
- Heitz Robert,
- Jardin Pascal,
- Ledigabel Yves,
- Semé Christian,
- Zilliox Rémy.

Membres mineurs représentés par un responsable légal : 5

- Bordereaux Hugo et Lazare représenté par leur père.
- Bethune Alex et Thomas représenté par leur père,
- Quandalle Pierre-Louis représenté par son père.

Total : 22 présents

Membres ayant donné une procuration pour l'Assemblée Générale :

- Arby Thimothée, représenté par Lebrun Damien
- Bechet Guillaume, représenté par Lebrun Damien,
- Georges François, représenté par Roumégous Christophe,
- Georges Pascal, représenté par Roumégous Christophe,
- Georges Vincent, représenté par Roumégous Christophe,
- Girault Philippe, représenté par Palisseau Pascal,

- Marsala Christophe (Comité Directeur), représenté par Roumégous Christophe,
- Massias Christian, représenté par Palisseau Pascal,
- Mozgawa Ewa, représentée par Palisseau Pascal,
- Mozgawa Thomas, représenté par Palisseau Pascal
- Thimon Laure-Aminan représentée par Palisseau Pascal,
- Thimon Saphia-Lise, représentée par Palisseau Pascal

Total représentés : 12

Total présents ou représentés : 34

2. Accueil par le Secrétaire et Ordre du Jour

Le Secrétaire remercie l'ensemble des membres d'être venus en nombre à cette Assemblée Générale importante puisqu'elle doit décider de l'avenir de notre club au sein de l'USML.

L'Assemblée Générale va se prononcer sur la constitution de notre club en association autonome. Le vote aura lieu à bulletin secret et interviendra à la fin de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire rappelle que l'Assemblée Générale de la section Echecs de l'USML n'a pas le pouvoir de se dissoudre puisque il s'agit d'une prérogative du Conseil des Présidents de l'USML.

D'autre part les statuts de l'USML nous imposent de procéder à l'élection du Bureau.

Enfin, quelque soit la décision prise, les membres seront de toute façon membres de l'USML au moins jusqu'au 31 août 2009, fin officielle de l'année sportive.

L'Assemblée Générale respectera l'ordre du jour suivant :

- rapport moral présenté par le Secrétaire,
- rapport financier par le Trésorier,
- cotisations pour l'année 2009-2010,
- budget 2009-2010,
- élection du bureau,
- avenir de la section.

3. Rapport Moral

Le rapport moral d'activité 2008-2009 en annexe à ce rapport est présenté par le Secrétaire. Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale :

Votants : 34

Suffrages Exprimés : 34

Favorables : 34

Défavorables : 0

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale.

4. Rapport Financier

Le rapport financier 2008-2009, en annexe à ce rapport, est présenté par le Trésorier. Le résultat de l'exercice n'est pas arrêté car la saison se termine officiellement au 31 août. Il sera certainement bénéficiaire et ne devrait pas subir d'importantes modifications durant les 2 prochains mois. Le Trésorier propose d'adopter le rapport financier dès maintenant.

Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale :

Votants : 34

Suffrages Exprimés : 34

Favorables : 34

Défavorables : 0

Le rapport financier est approuvé par l'Assemblée Générale.

5. Cotisation 2009-2010

Le montant de l'adhésion à l'USML pour la saison 2009-2010 reste identique.

Le Comité Directeur propose de maintenir le montant des adhésions à la section Echecs pour la saison 2009-2010 si le club reste au sein de l'USML.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Votants : 34

Suffrages Exprimés : 34

Favorables : 34

Défavorables : 0

6. Budget 2009-2010

Le Trésorier propose de reconduire le budget de 2008-2009 pour l'année 2009-2010 si le club reste au sein de l'USML.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Votants : 34

Suffrages Exprimés : 34

Favorables : 34

Défavorables : 0

7. Election du Bureau

Le Bureau de la section Echecs est élu pour un an conformément aux statuts de l'USML.

Pascal Palisseau (34 voix) est élu président.

Christophe Roumégous (34 voix) est élu secrétaire.

Luc Probert (34 voix) est élu trésorier.

8. Avenir de la section Echecs de l'USML

Le Bureau soumet au vote à bulletin secret la question suivante :

« Approuvez-vous que le club d'échecs dénommé « USML Echecs » se constitue en association autonome, ne faisant ainsi plus partie de l'USML? »

Christian Semé et Rémy Zilliox sont désignés responsables du bon déroulement du vote et du dépouillement :

Inscrits : 49.

Votants : 34 soit 69,3% des inscrits.

Blancs ou Nuls : 0.

Oui : 34 voix.

Non : 0 voix.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité (34 voix) la proposition du Président de confier au nouveau Bureau le soin de mener à bien ce changement majeur.

9. Cloture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est terminée à 23 h.

Ce compte-rendu est conforme au déroulement de l'Assemblée Générale.

Le Président :
Pascal Palisseau

Le Secrétaire :
Christophe Roumégous